

BONNE JOURNÉE

Ce n'est pas seulement en France que la journée du 1^{er} mai a eu un caractère absolu- ment calme. Les nouvelles qui nous par- viennent de l'étranger s'accordent à cons- tater que nulle part l'ordre n'a été sérieu- sement troublé et que les manifestations socialistes et communistes furent loin d'avoir l'ampleur qu'elles eurent les années précédentes. Puisqu'il s'agit, conformément à la décision de la récente conférence des trois Internationales, tenue à Berlin, d'organiser une impressionnante «démon- stration de masse», on doit bien reconnaître que la démonstration a abouti à un lamentable échec.

La journée du 1^{er} mai, telle qu'elle s'est déroulée dans l'Europe entière, comporte un aveu d'impuissance des meneurs révo- lutionnaires. L'immense majorité des tra- vailleurs conscients de leurs droits et de leurs devoirs leur échappa désormais. Le temps n'est plus où il suffisait d'un mot d'ordre du parti, socialiste ou de la Confé- dération générale du travail pour faire sortir les ouvriers des ateliers et des chan- tiers, pour contraindre, par la menace, ceux qui veulent travailler à chômer. Ils ont parfois réussi, de cette manière, à créer l'illusion d'un mouvement populaire profond, alors que quelques milliers de mi- llions seulement s'efforçaient de créer le désordre et l'anarchie. Les travailleurs ont fini par comprendre qu'ils étaient les premières victimes de ces menées, et partout ils se ressaisissent, partout ils vengissent contre les «militants» qui veulent exploiter le mouvement ouvrier dans un dessein essentiellement politique et révolution- naire. On peut du moins rendre aux commu- nistes cette justice qu'ils ne cachent pas leur jeu, et que, contrairement aux socia- listes réformistes, qui prétendent défendre les intérêts professionnels des travailleurs, ils avouent hautement leur dessein d'en- rôler tous les ouvriers dans l'armée rouge chargée de réaliser la révolution univer- selle. Les syndicats et les groupements professionnels n'ont de valeur, à leurs yeux, que pour autant qu'on puisse les transformer en organisations de combat. C'est là qu'est le danger, et les travail- leurs l'ont compris. Aussi se détournent-ils non seulement des partis communistes, mais aussi des partis socialistes dont l'action conduit par des voies moins directes, mais non moins dangereuses, aux mêmes buts révolutionnaires, dont la propagande prépare l'acheminement à tous les extrémismes.

LES DETTES DE LA FRANCE EN AMÉRIQUE

UNE NOTE AMÉRICAINE

Du «New-York Herald»: «Les milieux politiques français ont été quelque peu émus à la nouvelle qu'une note américaine au sujet des dettes vis-à-vis des États-Unis, était enfin parvenue au Gouverne- ment français. Suivant des informations de source certaine, la note américaine annonce la nomination d'une Commission qui étudiera la question de la liquidation de cette dette. Les États-Unis demandent en même temps, à la France, son avis sur les méthodes à adopter. La question sera étudiée par le ministère des Finances et les Commissions parlementaires avant qu'une réponse soit envoyée à l'Amérique. On pense que la France va nommer un Comité d'experts qui se rendront aux États-Unis pour discuter l'affaire sur place.»

UN GROUPE DE BANQUIERS AMÉRICAINS EST ATTENDU EN FRANCE

Du «New-York Herald»: «Un groupe très nombreux de banquiers américains est attendu, à Paris, vers le 15 mai. Sous les auspices du Gouvernement français, les banquiers américains vont étudier les res- sources de la France au point de vue du commerce, de l'industrie et de l'agricul- ture.»

LES RÉPARATIONS

Négociations directes entre la France et l'Allemagne ?

Berlin, 3 mai. — Selon des renseignements recueillis par un correspondant berlinois dans les milieux diplomatiques allemands, des né- gociations récentes engagées par la Commission des réparations avec le gouverne- ment allemand se poursuivraient maintenant de façon très active entre les chancelleries de Paris, Londres et Berlin.

Une initiative des commerçants et industriels mobilisés

Paris, 3 mai. — L'interprétation de l'ar- ticle 13 de la loi de finances du 25 juin 1920 tendant à exonérer en 1919 et en 1920 les mobilisés, réformés, veuves de guerre et st- mobilisés, pendant la guerre n'avaient pu exercer normalement leurs commerce et in- dustrie, soulevant tous les jours des diffi- cultés de toute sorte et permettant à des injustices scandaleuses et trop souvent dé- couvertes de se commettre par suite de sa rédaction imprécise, la Fédération nationale des commerçants et industriels mobilisés vient de prendre l'initiative de réunir tous les intéressés en un syndicat ayant pour objet:

- 1° De défendre tous ses membres contre les exigences du fisc;
- 2° D'obtenir toutes modifications aux lois, dé- crets et règlements sur ladite contribution;
- 3° De contribuer à la répression des fraudes commises par les contribuables légitimement imposés.

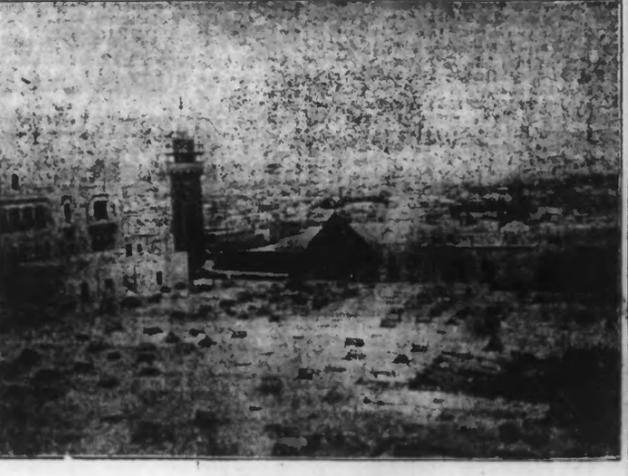
L'état de M. Pachitch s'est aggravé

Belgrade, 3 mai. — L'état de santé de M. Pachitch s'est visiblement aggravé et la famille du président du Conseil serbe est très inquiète en raison de son grand âge.

LE VOYAGE PRESIDENTIEL

M. Millerand quitte l'Afrique pour la Corse

Tunis, 3 mai. — Le Président de la Ré- publique a quitté Tunis à 8 h. pour se ren- dre à Ferry-Ville, Sid-Abdallah et enfin Bizerte d'où il s'embarquera sur le Edgard-Quinet pour la Corse. Les honneurs mili- taires sont rendus comme à l'arrivée et



UNE VUE DE TUNIS

«Edgar-Quinet» sur lequel a pris passage le Président de la République.

LES REMERCIEMENTS DE M. MILLERAND

Bizerte, 3 mai. — Au moment de quitter l'Afrique du Nord, M. Millerand a adressé l'expression de sa reconnaissance aux colons français et européens, aux populations indigènes, aux fonctionnaires civils et militaires du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, ainsi que les remerciements pour les sacrifices de toute nature si généreusement imposés pendant la guerre.

Le concours loyal et dévoué de S. M. le Sultan Moulay-Youssef et S. A. le Bey Mohammed en Nacer prêtent au Gouvernement de la République, lui est un précieux appui.

La France, dit M. Millerand, a le droit d'être fière de son œuvre. Elle peut envisager, avec une joyeuse confiance, les perspectives de l'avenir. Il sera digne de votre courage et de vos patriotiques ambitions.

UN GRAVE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER près de Vouziers

Cinq morts; dix-huit blessés

Vouziers, 3 mai. — En gare de Rilly-Semur, près de Vouziers, sur la ligne d'Ilrion à Saint-Dizier, un grave accident s'est produit hier.

Un train de voyageurs manœuvrait, lors- qu'un train de marchandises, entrant dans la gare, le prit en écharpe. Le choc fut violent.

Les dégâts matériels sont importants. Des décombes, quatre morts ont été retirés jus- qu'ici: deux hommes, une femme et un en- fant. Dix-huit blessés ont été transportés à l'hôpital de Vouziers.

Un de ces derniers, d'origine belge, est dé- cédé des suites d'une fracture du crâne. Six autres blessés sont dans un état grave. Une dame a été amputée de la jambe gau- che.

Les causes de l'accident sont d'autant plus incertaines que l'on se trouve en présence de deux affirmations contradictoires. Le méca- nicien du train tamponneur prétend que la voie était indiquée comme libre, tandis que l'ailleur soutient le contraire.

UN CRIME ABOMINABLE DANS LA SARTHE

Pour satisfaire aux exigences d'argent d'une femme, un jeune homme tue son père et sa mère

Le Mans, 3 mai. — On signalait la décou- verte, à la ferme des Penlères, commune de Verneuil-le-Château (Sarthe), du corps des époux Dubeau, vigoureux, assassinés pendant leur sommeil. Le fils, soupçonné et arrêté à Tours, a fait des aveux complets.

Le crime remonte à la nuit du 12 au 13 avril. Dubeau avait pour amie une jeune femme, nommée Pauline Hiofin, qu'il voulait épouser, et qui le harcelait de demandes d'argent. On ne sait encore comment Dubeau conçut son odieux forfait, mais l'enquête a établi que pour être sûr de tuer son père et sa mère, il profita de leur sommeil et leur tira à chacun un coup de fusil dans le tête.

Dans la crainte que les malheureux ne soient pas morts sur le coup, il leur frappa encore le crâne à l'aide d'une énorme pincette.

Puis il s'empara de 20.000 francs de va- leurs appartenant à ses parents, ainsi que d'une somme de 1.200 fr. en argent liquide, et vint rejoindre à Tours son amie qui l'avait précédé de quelques jours.

Dubeau serait, depuis son crime, retourné à Verneuil-le-Château, et aurait déclaré que ses parents étaient partis à Paris, ce qui fait que l'assassinat resta ignoré pendant un cer- tains temps.

Les deux corps, qui étaient demeurés sur le lit, étaient dans un état avancé de putré- faction. Ce sont les voisins qui ont averti la justice.

Dubeau et son amie, qui est accusée de complicité, vont être transférés à La Flèche, pour être mis à la disposition du parquet de

LA CONFERENCE DE GENES

M. Barthou à Paris

Paris, 3 mai. — M. Barthou, garde des sceaux, accompagné de M. Loucheur, chef de son cabinet, et de M. Alphonse, directeur des services des biens et intérêts privés au mi- nistère de la Justice, est arrivé à Paris mer- credi matin, à 10 h. 30.

Le garde des sceaux, à sa descente de train, a été salué par M. Vitalis, chef de son secrétariat particulier; M. Léon Barthou, son frère; par sa belle-mère, et par M. Xiphi- not, inspecteur en chef de l'exploitation.

Le garde des sceaux, alerte et souriant, s'est refusé à toute déclaration à la presse.

La France ne se séparera pas de la Belgique

telle est la décision prise par le Gouvernement

Paris, 3 mai. — Le Conseil de Cabinet s'est réuni, cet après-midi, à 2 h. 1/2, au mini- stère des Affaires étrangères.

M. Raymond Poincaré, au nom de tous les ministres, a remercié M. Barthou du talent et de l'autorité qu'il a déployés, à Gênes, pour faciliter les travaux de la Conférence et, en même temps, défendre les intérêts français.

Le Conseil a pris connaissance des infor- mations reçues de Gênes et de Bruxelles.

Après examen de la situation, le Gouverne- ment de la République a été unanime à décider que la France ne se séparerait pas de la Belgique.

M. Barthou repartira, vendredi matin, pour Gênes.

Le pacte de non-agression

Un nouveau Conseil de Cabinet se réunira jeudi, à 10 h., pour examiner le projet de pacte de non-agression élaboré à Gênes.

L'entente franco-belge

Paris, 3 mai. — On donne les précisions suivantes sur les conditions dans lesquelles M. Poincaré a donné ses instructions à la délégation française à Gênes:

Unanimement, les membres du gouverne- ment ont décidé, en effet, pour l'entente la Belgique et la France. Le président du Conseil rédigea un télégramme qui fut transmis chiffré à M. Barrère, remplaçant M. Barthou, parti de Gênes quelques heures auparavant pour Paris.

Dans ce télégramme, M. Poincaré invitait la délégation française à demander la réouverture de la discussion sur les biens nationaux, en vue de faire adopter une résolution qui re- prochât au gouvernement de ne signer qu'une note, au lieu de signer le pacte de non-agression.

M. Jaspas aurait demandé son rappel

Londres, 3 mai. — Selon le correspondant du «Evening Standard» à Gênes, M. Jaspas, ministre des Affaires étrangères belge, aurait télégraphié, hier soir, à son gouvernement, demandant son rappel.

L'ambassadeur belge au Quai d'Orsay

Paris, 3 mai. — M. le baron de Galfier d'Heyst, ambassadeur de Belgique à Paris, s'est rendu cet après-midi au Quai d'Orsay où, en l'absence de M. Raymond Poincaré, retenu au Conseil des ministres, il s'est entretenu avec M. Hermette, chef du Cabinet du pré- sident du Conseil.

Une adresse au Gouvernement français

Paris, 3 mai. — On communique la note suivante:

«Les groupements sous-signés demandent au Gouvernement français de bien vouloir donner à ses représentants, à la Conférence de Gênes, les instructions nécessaires pour que la France ne laisse porter aucune atteinte au droit de propriété et la fasse reconnaître comme la base de toute reconstruction euro- péenne.»

Pour le Comité Républicain du Commerce et de l'Industrie: M. Sabas, vice-président. — Pour la Confédération Générale de la Production Française: M. de Lavergne, secrétaire général. — Pour la Confédération de l'Industrie et de la Production Française: M. Georges Valois, président. — Pour la Fédération des Associations Régionales: M. E. Mahon, vice-président. — Pour la Fédération des Industriels et des Commerçants: M. Christian Scholtes, directeur. — Pour la Ligue Civique: M. Hubert Bourdin, secrétaire général. — Pour la Ligue Française: M. F. Gollon, secrétaire général. — Pour l'Association Nationale d'Expansion Economique: M. Sabas, vice-président.

L'attribution des gisements de pétrole en Russie

Paris, 3 mai. — On dit que le Conseil de Cabinet s'est à juste titre inquiété de cer- tains projets d'accord dont le bruit a couru, tant à Gênes qu'à Paris, qui seraient sur le point d'être conclus entre le gouvernement des Soviets et différents pays, au sujet de l'attribution des gisements de pétrole. C'est pour sauvegarder les intérêts de la France, à cet égard, qu'il a été décidé qu'en aucun cas, il ne pourrait être admis que des biens ayant appartenu à des propriétaires français ou belges, puissent, même après indemnité, être accordés par la suite à des concession- naires d'autres nationalités.

M. Laurent Eynac ira à Gênes

Paris, 3 mai. — On dit que le gouverne- ment vient de décider d'envoyer à Gênes M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat, partici- pation ylla.

Le Sacre de M^r Chaptal

auxiliaire de l'archevêque de Paris

Paris, 3 mai. — C'est aujourd'hui qu'a lieu, en l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, la cérémonie de la consé-



Mgr CHAPTAL

cration épiscopale de M. l'abbé Chaptal, évêque élu d'Ijouda, auxiliaire de Mgr Dubois, cardinal-archevêque de Paris.

La consécration est confiée au nouvel évêque par le cardinal-archevêque qu'as- sistent Mgr Roland-Goeselin, évêque de Mosyopolis, et Mgr Baudrillard, évêque d'Hiemeria, recteur de l'Institut Catho- lique.

Le nouvel évêque, qui est le petit-fils de Jean-Antoine Chaptal, comte de Chauteloup par Napoléon I^{er}, est né en 1861. Licencié es-lettres et en droit, il débuta dans la diplomatie, fut secrétaire d'ambas- sade à St-Petersbourg, Stockholm, Con- stantinople, et Munich. Mgr Chaptal sera chargé de juridiction particulière des ecclésiastiques étrangers et des chrétiens orthodoxes des différents rites orientaux, notamment des Russes.

Les funérailles de M. Paul Deschanel

A PARIS

Paris, 3 mai. — Les obsèques de M. Des- chanel ont été célébrées, ce matin, à la chapelle de l'avenue Malakoff, sous la pré- sidence de Mgr Ceretti, et en présence d'une foule d'amis et d'anciens collègues du défunt.

Sur le corbillard de première classe, seule une grande croix de fleurs naturelles offerte par la famille.

Parmi l'assistance on remarquait les maréchaux Foch, Fayolle et Franchet d'Espèrey; les représentants du Président de la République, des généraux, de nom- breux députés et sénateurs, des représen- tants du corps diplomatique, de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences, dont le défunt était membre. Après la cérémonie religieuse, Mgr Ceretti, nonce du Pape, donna l'absoute. Puis le cortège se dirigea vers le cimetière Montparnasse où l'inhumation a lieu dans le caveau de famille.

Les honneurs militaires étaient rendus par de la cavalerie et de l'artillerie.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Poincaré, Maunoury, Raoul Péron, Bourgeois, Lyon-Caen et Frédéric Masson, représentant l'Académie Française.

Le douil était conduit par Mlle Renée Deschanel, fille de M. Paul Deschanel, et par les enfants du défunt, MM. Emile-Jean et Paul-Emile Deschanel, et par les collabo- rateurs intimes de l'ancien Président de la République, MM. Charrier, Imbert, et le commandant Guillaume.

La commune de Schaerbeek, en Belgi- que, où M. Paul Deschanel était né, était représentée par son bourgmestre, M. Foucart.

L'Union fraternelle des blessés de la grande guerre avait également délégué plusieurs de ses membres.

Enfin, Poincaré et les membres du gouverne- ment ont salué la famille du défunt au domicile de l'ancien Président de la Répu- blique.

PETITES NOUVELLES

«De l'«Océan»: Le diplôme d'ingénieur du corps de mines a été remis aux ingénieurs ordinaires des mines, à titre provisoire, et aux ingénieurs des mines sortant de l'Ecole nationale supérieure des mines dont les noms sont: MM. Friedel, Tulin, Roy, Drouard, Maillet, Vigner, Frenais, de Contard, d'Arvergne, Laroche, Laroche, Charrier, Imbert, et le commandant Guillaume.

«L'Union fraternelle des blessés de la grande guerre avait également délégué plusieurs de ses membres.»

«Le Roi et la famille royale de Roumanie partiront, le 29 mai, pour assister au mariage du roi Alexandre, qui aura lieu le 10 juin.»

«A Washington, l'ambassadeur de Belgique a tenu à déjeuner MM. Maurice Donnay et Cherrillon. Le soir, un dîner de gala a été offert par l'ambassadeur de France.»

«L'élection municipale du dimanche 3 avril, quartier des Enfants-Rouges (3^e arrondissement) à Paris, à la suite de laquelle M. Margitte avait été proclamé élu, contre M. Lignier, a été exami- née par le Conseil de Préfecture de la Seine, qui a annulé l'élection.»

«A Versailles, les époux Mabé ayant oublié de fermer le robinet de leur réchaud à gaz, le feu s'est communiqué à deux asphyxiés dans leur chambre, ainsi que le soir de Mme Mille Dumour, âgée de 59 ans. Les victimes ont été transportées à l'hôpital de la Pitié, où elles ont été ramenées à la vie.»

«En Angleterre, les ouvriers des usines ouvrières de l'industrie des constructions mécaniques, ont été avertis par le lock-out. On sait que les ouvriers mécaniciens-contracteurs, spécialisés en ce qui concerne la construction mécanique, ont été avertis d'une mesure analogue, il y a environ huit semaines, de sorte que le chiffre des ouvriers maintenus au travail par le lock-out, est de 70.000.»

«Trois contre-propagandistes japonais ont quitté Port-Arthur, à destination de Tien-Tsin.»

«A Paris, à son lieu, à la Sorbonne, une ma- nifestation solennelle organisée par l'Association Franco-Polonaise, le Président de la République et le Ministre de la Guerre et de la Marine étaient représentés. L'assemblée a adopté une motion adressée au maréchal Poincaré, l'expression des vœux très ardents qu'elle forme pour la prospérité et la grandeur de la Pologne.»

«L'Association française pour l'étude de la question des constructions mécaniques a décidé de présenter aux élections du Conseil général du dé- partement, la candidature de Badina, du canton de la Seine, celle de l'ingénieur mécanicien Marry, et de Gaston d'Ybères, celle d'un troisième can- didat à la suite des municipalités de la Seine-Inférieure, le candidat Henry Alquier.»